

Du broyage de bois à coté de chez vous !

La Communauté de communes Cœur de Savoie et la commune de Fréterive proposent des solutions pour réduire vos déchets !

Du 22 au
27 mars

Une plateforme de broyage de bois

Venez déposer vos déchets verts sur la plateforme du Ruppet : **ils y seront broyés gratuitement.**

Le broyage aura lieu le samedi, vous pourrez venir récupérer du broyat de bois ce jour-là.



- Réservé aux particuliers
- 10 cm de diamètre max
- Rangés dans le même sens
- Souches, tontes interdites
- **Remettre la barrière en place après dépôt**



Contact : 06 40 86 92 36
prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr



Votre plateforme de broyage est ouverte du 22 au 27 mars

- La Communauté de communes Cœur de Savoie en collaboration avec la commune de Fréterive propose la mise en place d'une plateforme temporaire de **broyage de déchets verts** !
- Du 22 au 27 mars, vous avez le droit de déposer vos déchets de branchage (en respectant les règles énoncées ci après).
- Le samedi 27 mars, tout sera broyé par Fibr'Ethik. Vous pourrez récupérer du broyat à ce moment si vous le souhaitez.
- **Ce service est gratuit**
- **Les règles pour le dépôt** :
 - déposer dans la période concernée et sur la plateforme (du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h)
 - **déchets autorisés** : branches, bois jusqu'à 10 cm de diamètre,
 - ranger les branches toutes **dans le même sens**,
 - professionnels interdits
 - **Remettre la barrière en place après dépôt**

